

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2024/01

N° Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

## EXTRAIT

Arrondissement de  
BESANCON

## Du registre des délibérations du C.C.A.S

Canton de Besançon 1

Séance du 25/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Bureau du C.C.A.S de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emile BOURGEOIS.

Nota – le Président certifie que la convocation a été faite le 19/03/2024 et que le nombre des membres en exercice est de onze

Présents : Mmes SIMON BOUVRET, DELESSARD, GILLET, TANNIERES, CREVOISIER, DUBIEZ, MM. BOURGEOIS, BAULIEU, HENRIOT

Absentes excusées :

Mmes CHANEY, AYMONIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme Geneviève SIMON BOUVRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET DU C.C.A.S.

Après présentation du compte administratif 2023 annexé à la présente délibération, Monsieur le Président ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote, c'est sous la présidence de Madame Geneviève SIMON BOUVRET, rapporteur, que les membres du Bureau sont invités à adopter le compte administratif 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 751,59	/
Recettes	2 000,00	/
Déficit (-) 2023	- 1 751,59	/
Excédent (+) 2023		/

Les membres du bureau ont adopté le compte administratif tel que présenté ci-dessus par 8 voix pour, par 0 voix contre et par 0 abstentions des membres présents et représentés.



Fait et délibéré, le 25 mars 2024  
Le Président,  
Emile BOURGEOIS

